



COMMISSION INTERNET

Priorité à l'information

La progression de la pénétration d'internet et de l'informatique en général, comme outil de communication, est fulgurante. On le constate encore plus dans le secteur tertiaire de l'économie, celui du service. Bientôt, toutes les entreprises auront une vitrine sur le net et la meilleure façon de les trouver ou de les rejoindre passera par le web. Le recours aux publications traditionnelles ne cessant de diminuer, on imprime de moins en moins de catalogue mais on peut consulter la version la plus récente sur un site internet autant de fois qu'on le veut et au moment où nous sommes disponibles pour le faire.

Priorité à l'information, tel est le mot d'ordre de tous les gestionnaires Lions. Tous les présidents de clubs, les responsables de commissions, les présidents de zone, les gouverneurs, le président du conseil des gouverneurs sont convaincus que l'atteinte des objectifs du lionisme passe par l'information.

Les Lions s'informent d'abord dans leur club, auprès de leur président de zone ou à un membre du cabinet de leur district. Les sites web des districts sont donc prioritaires, ils doivent être mis à jour régulièrement et leur contenu doit être rigoureux

Le site du DMU fait connaître les Lions qui ont des responsabilités à ce niveau de gestion, priorise les événements du District Multiple (comme les Rendez-Vous), informe les Lions en rendant disponibles les rapports qui sont présentés lors des réunions du cabinet, fait le pont entre le Lions International et les districts.

Que ce soit dans le cas des districts ou du district multiple, une réalité subsiste : les webmestres ne vont diffuser que l'information qu'ils vont recevoir. À toutes les personnes qui occupent une fonction d'agir et rejoindre le responsable du site visé.

Gestes à poser

1. Que chaque district maintienne un site web mis à jour régulièrement.
2. Que le site du District Multiple diffuse l'information en provenance du Conseil des Gouverneurs.
3. Que le site du District Multiple reprenne un certain nombre d'éléments du contenu du site web international et en facilite l'accès.
4. Que le site du District Multiple rende disponible le plus grand nombre possible de documents et/ou formulaires. (Très utile pour les présidents, secrétaires ou trésoriers)

5. Que le contenu des sites soit rigoureux.
6. Que les sites Lions fassent connaître les réalisations des Lions
7. Que chaque Club Lions se dote d'une adresse courriel permanente.
8. Que les documents officiels des clubs, des districts et du district multiple affichent les adresses de courriers électroniques et l'adresse du site web.

Qu'arrive-t-il avec les Lions qui ne sont pas des internautes ?

Les Lions internautes sont capables de recevoir l'information et de la transmettre à leurs confrères ou consoeurs. Les moyens peuvent varier et être adaptés aux situations. Le journal «La Proclamation» que le Lion Gilles Melançon diffuse pour son club est la parfaite illustration de la complémentarité qui peut exister entre le format électronique et le format «papier». La très grande majorité des pages web peuvent offrir en téléchargement le format pdf de son contenu et être imprimé pour les Lions qui le désirent.

Différentes modalités peuvent être mises en place afin de rendre opérationnel cet énoncé

- Étape de la rédaction : Un Lion de chacun des cabinets (associé à une commission) est responsable de la rédaction en format électronique. Il transmet par courriel, à chacun des clubs, le fruit de son travail (5 ou 6 numéros par année). Une collaboration est souhaitable entre le webmestre d'un district et ce Lion responsable de l'information.
- Étape de la distribution : Le Lion responsable de l'information dans un club imprime le document et le distribue aux Lions qui n'utilisent pas internet. Si un club a déjà un bulletin, il peut y avoir fusion et ne produire qu'un seul document.

CONCLUSION

L'émergence d'internet a bouleversé fortement les pratiques documentaires, avec la mise à disposition, en ligne, d'un nombre croissant de ressources. Les possibilités de mises à jour régulières font en sorte que la recherche d'information constitue maintenant un apprentissage permanent. Pour y arriver, les Lions doivent consulter les sites.

Lion Roland Pelletier
Commission internet
Assemblée générale DMU, 08.09.27.